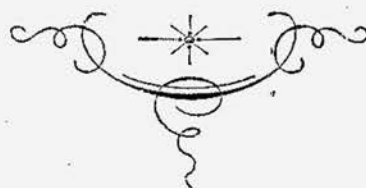


ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU
PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

COMPTÉ-RENDU

DE LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le Dimanche 19 Mai 1895



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

48 — RUE DES BOUCHERIES — 48

PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

1889. — Alain L'ÉVÊQUE, de Quimper.
1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
— *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
— *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893. — *Industrie* : Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc.
— *Agriculture* : Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894. — *Industrie* : Louis MOREN, du Faouët (Morbihan).
— *Agriculture* : Jn-Mie LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

COMPTE-RENDU
DE LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le Dimanche 19 Mai 1895

La septième Assemblée générale a été, comme les précédentes, pleine d'entrain et de gaieté. Un assez grand nombre de Sociétaires ont répondu à l'appel du Comité ; plusieurs nouveaux adhérents même sont venus réjouir les chers Frères, toujours heureux de revoir leurs anciens élèves.

On a regretté l'absence de M. le Président Bolloré, absolument empêché, cette année, de prendre part à la joie commune. Dès l'origine, par ses allures si franches et si cordiales, il a su conquérir toutes les sympathies ; qu'il veuille bien agréer de nouveau l'expression de nos meilleurs sentiments.

A 8 heures 1/2, M. Kerfer, Vice-Président, fait son entrée dans l'Etablissement : aussitôt a lieu la réception. Les 750 élèves du Pensionnat, groupés dans la grande cour, forment un ensemble charmant : leurs visages reflètent un mélange de contentement et de curiosité, ils sont tout yeux, tout oreilles. La musique joue la belle *Marche triomphale* de Gounod, puis un élève s'avance et lit ce compliment :

MESSIEURS,

Nous avons entendu dire plus d'une fois qu'à l'époque où nous vivons, la reconnaissance se fait rare, et que les maîtres de la jeunesse n'ont jamais rencontré tant d'ingratitude.

Est-ce bien vrai ? — Vous qui êtes ici nos devanciers, et quelques-uns même nos anciens, de beaucoup, vous avez l'expérience de la vie et vous savez si cette accusation contre notre époque est réellement bien fondée. Nous, nous l'ignorons, mais il y a une chose que nous savons, une chose que votre présence ici proclame éloquemment : ce n'est pas vous qui êtes ces ingrats. Ce que vous êtes venus chercher ici aujourd'hui, c'est la vue de la Maison qui abrita votre jeunesse, la parole toujours aimée des maîtres qui vous ont instruits, la compagnie des amis qui ont été associés à vos études et à vos jeux. C'est donc que vous aimez votre passé et que vous vous y reportez avec bonheur.

Nous avons à vous remercier, Messieurs, parce que l'exemple qui nous vient de vous ne saurait être perdu. D'abord, les plus âgés d'entre nous, ceux qui bientôt vont nous quitter, auront appris de vous qu'il est facile et doux de retrouver le chemin de cette chère Maison ; les plus jeunes et jusqu'aux tout petits comprendront mieux l'affection de leurs maîtres et sauront y répondre.

Messieurs les Vice-Présidents, permettez-nous de vous prier d'être nos interprètes auprès de Monsieur le Président, qu'un deuil cruel écarte de notre fête d'aujourd'hui ; veuillez lui présenter nos sentiments de respectueuse condoléance.

M. Kerfer répond :

MON CHER ENFANT,

CHERS ELÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE,

Je vous répondrai simplement qu'on trouve, en effet, beaucoup d'ingrats, mais à l'honneur de notre siècle qui brille cependant par ses inventions, je ne crois pas qu'il ait inventé l'ingratitude. Elle est vieille comme le monde. Toutefois, il y a toujours eu des cœurs nobles et bons, des cœurs reconnaissants. Notre reconnaissance à nous est chose bien facile : ici on nous a fait beaucoup de bien, parce que l'on nous y a entourés d'affection. On ne s'est pas seulement occupé de cultiver nos intelligences, on a formé nos cœurs en nous faisant aimer Dieu, notre pays, nos familles, tout ce qui est beau, tout ce qui est bon ; c'est ainsi que, sans le chercher, nos maîtres nous ont inspiré cette gratitude dont vous nous faites honneur. Oui, nous sommes reconnaissants pour nos vieux maîtres, et nous en sommes fiers ; nous comptons bien que vous nous égalerez, et nous vous invitons à nous dépasser, mais croyez bien que vous n'y arriverez pas.

La musique se fait de nouveau entendre. M. le Vice-Président accorde un congé à cette brillante jeunesse qui nous entoure, et l'on se rend à la chapelle. Conformément à l'article 13 des Statuts, la sainte messe est célébrée à l'intention des maîtres et élèves défunts. Pendant l'office divin, MM. Alexandre Thomas et Adolphe Kéralum, de Quimper, jouent : le premier, un morceau pour violon, et l'autre, un morceau pour saxophone, accom-

pagnés de la manière la plus remarquable par M. Thomas, organiste de la cathédrale.

A l'issue de la messe, M. l'abbé Thomas, chanoine honoraire, adresse à tous le discours suivant :

En nous constituant en Association, savions-nous d'une manière bien précise quel était notre but ? Peut-être, non. Maintenant, après six ans révolus, nous voyons ce que nous sommes et ce que nous avons fait ; or, nous avons lieu de nous réjouir.

Pour plusieurs, l'unique désir avait été tout d'abord de revoir leurs anciens maîtres et de se trouver pour un jour réunis à de chers et vieux camarades ; sans doute, ce premier but a été atteint, mais ce n'était point assez. A l'imitation des Associations qui avaient précédé la nôtre, nous avons pris une devise : CHARITÉ. Cette devise nous l'avons réalisée.

1^o Dans ce Pensionnat Sainte-Marie où nous sommes comme assaillis par les souvenirs du passé, nous avons revu nos jours d'enfants pieux, d'adolescents purs, nous nous sommes retrouvés dans la chapelle où nous avons reçu tant de grâces ; comme en ces jours d'autrefois, nous avons compris, tout à l'heure, le langage que parle le Crucifix de l'autel, la voix qui s'élève du fond du tabernacle, et aussi l'appel de la Vierge Mère de Dieu, dont nous revoyons l'image, cette même image devant laquelle nous nous sommes consacrés à Elle au jour de notre première communion, puis au jour où nous sommes devenus membres de sa Congrégation.

Si parmi nous il en est qui ont gardé la fidélité à Dieu, les pratiques essentielles de la vie chrétienne, n'y en a-t-il pas d'autres qui se sont laissés gagner par la négligence ou atteindre par les passions ? Oh ! alors, qu'ils se rappellent simplement leur vie pure et heureuse d'autrefois, leur devise d'aujourd'hui.

La Charité est tout d'abord l'amour de Dieu. Cet amour nous devons le ressentir et le traduire dans la pratique, non seulement au même titre que tous les chrétiens, mais en exécution des promesses réitérées que nous avons faites ici, promesses plusieurs fois accompagnées de serment.

Mais pour des enfants de Sainte-Marie, il ne suffit même pas de faire le strict nécessaire ; que ceux-là qui ont été fidèles le deviennent plus encore, nous ne devons pas être seulement chrétiens, nous devons être chrétiens fervents ; le monde sait ce que nous sommes et attend de nous l'exemple.

2^o Avec l'amour de Dieu, la Charité comprend l'amour pour le prochain ; il est évident que dans notre Association l'affection mutuelle devra exister, non seulement pour ceux que nous avons personnellement connus, mais pour tous les membres de la Société. N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que, dans chacune de nos réunions annuelles, nous avons été heureux de faire de nouvelles connaissances, et que de là même datent de bonnes sympathies dont nous ne pouvons que nous féliciter ?

Cette Charité communicative exercera son influence sur les élèves qui sont actuellement au Pensionnat. En voyant avec quelle joie nous nous retrouvons ici, ils seront nécessairement portés à se grouper à leur tour et à grossir nos rangs ; ils auront d'autant moins à le regretter, qu'ils ne se trouveront pas clairsemés comme les plus anciens d'entre nous, et qu'ils n'auront guère la tristesse de constater des vides autour d'eux.

Notre Charité mutuelle ne peut pas être et n'est pas seulement une affaire de sentiment ; elle se manifeste par d'heureux résultats : grâce aux ressources provenant des cotisations, neuf enfants reçoivent une instruction solide et une éducation chrétienne. Nos recettes annuelles dépassent la

somme de 1,000 francs, elles iront certainement en augmentant, par conséquent le bien à faire augmentera aussi.

Nous serons particulièrement heureux le jour où elles nous permettront de donner aux Frères eux-mêmes et à la Maison un témoignage de notre reconnaissance. Bientôt, dit-on, va s'élever la chapelle que, depuis bien longtemps, nous désirons tous pour le Pensionnat. Il nous faudra bien y mettre, non pas une modeste pierre, mais quelques colonnes, et lorsque l'édifice sera debout, nous aurons encore le devoir de contribuer à sa décoration.

3^o La Charité n'a pas le droit d'être exclusive : certes, nous avons le droit et le devoir de nous aimer comme membres d'une même société, d'avoir des préférences marquées pour nos maîtres, nos devanciers, nos condisciples et pour ceux qui nous succèdent et nous succéderont ici, mais nous devons nous montrer animés de l'esprit de Charité dans tout l'ensemble de notre vie et dans nos rapports avec tous les catholiques ; c'est la grande manière d'exercer une action sociale vraiment efficace, et c'est là, d'ailleurs, le véritable esprit du Christianisme, puisque c'est surtout ce qui frappait le plus les païens aux premiers temps de l'Eglise, si bien qu'il était proverbial de dire des premiers fidèles : « Voyez comme ils s'aiment les uns les autres ! »

Le prédicateur termine en demandant pour tous cette Charité, par l'intercession de la Vierge immaculée, patronne du Pensionnat, de saint Joseph, protecteur, et du bienheureux J.-B. de La Salle, fondateur de l'Institut des Frères.

Après l'instruction a lieu la bénédiction du Très Saint-Sacrement ; puis, avant de sortir de la chapelle, un dernier souvenir est donné à nos chers défunts par la récitation du *De profundis*.

Il est 10 heures. On se disperse dans les cours et les jardins, en attendant le moment de l'Assemblée générale. Bientôt la cloche se fait entendre et nous nous retrouvons réunis dans la Salle des fêtes. Monsieur le Vice-Président déclare la séance ouverte. M. Lorit, secrétaire, devait d'abord donner lecture d'une lettre de M. Bolloré, mais ce document n'a pu être retrouvé à temps ; nous le reproduisons ici :

Quimper, le 12 Avril 1895.

MON CHER VICE-PRÉSIDENT,

Vous connaissez l'affreux malheur qui vient de frapper la famille Bolloré et le deuil profond dans lequel elle est plongée ! Aussi, ne pourrais-je, sans manquer à tous mes devoirs intimes, présider notre réunion générale du 19 Mai. Je ne saurais, d'ailleurs, qu'y apporter la tristesse, alors que tout devrait être à la joie ; et la gaieté de nos jeunes amis, leur âge, leur succès, me rappelleraient par trop cruellement mon pauvre cher neveu, ses 19 ans fauchés et tous les miens en pleurs !

Veuillez donc, je vous prie, mon cher Vice-Président, me rendre l'amical service de présider, le 19 Mai, la fête des Anciens Elèves de Sainte-Marie. Vous savez mon dévouement à notre Œuvre et à nos Sociétaires ; vous savez combien j'aime le Pensionnat ! C'est vous dire mes regrets de ne pouvoir, comme les années précédentes, me réjouir avec vous tous, au milieu de nos bons Frères et de leurs chers enfants. Mais je connais tout votre

cœur, tout votre savoir-faire, et je ne doute pas de la plus complète réussite de la fête présidée par vous.

Je vous souhaite du reste, mon cher Camarade, d'être appelé par le nouveau Comité à la présidence de notre Société. J'ai apporté toutes mes idées à notre Œuvre, et une sève nouvelle ne pourra, comme je vous le disais un jour, que lui donner plus de force, plus de vitalité. Mon tout dévoué concours vous sera, d'ailleurs, toujours assuré. Faites-moi l'amitié d'appeler sur ce point l'attention très sérieuse du Comité, et croyez, mon cher Vice-Président, à la plus vive sympathie de votre vieux Camarade, désolé de ne pouvoir être des vôtres, cette année.

EUGÈNE BOLLORÉ.

Monsieur le Secrétaire donne les noms de ceux des Associés qui, empêchés d'assister à la Réunion, se sont fait excuser ; puis, M. Henri Trévidic, trésorier, fait connaître l'état de la Caisse :

En caisse au 31 Décembre 1893	1,421 fr. 80 c.
Cotisations de l'année 1894.	1,018 50
ACTIF.	2,440 fr. 30 c.
Entretien des Enfants patronnés	924 fr. 95 c.
Prix d'honneur	50 »
Imprimés	406 »
Frais généraux	81 30
PASSIF	1,462 fr. 25 c.
En caisse au 31 Décembre 1894	1,278 fr. 05 c.

J'ai le plaisir de vous signaler, mes chers Camarades, une sensible augmentation dans les cotisations. Mais votre Comité n'est pas de ceux qui aiment à garder l'argent en caisse ; aussi avons-nous étendu le patronage de l'Association sur un plus grand nombre d'enfants. En ce moment, 9 élèves du Pensionnat Sainte-Marie sont redevables de l'éducation qu'ils reçoivent à notre Société, à savoir : 2 demi-pensionnaires à 300 francs, 4 chambriers à 90 francs, et 3 externes à 60 francs.

Les besoins sont nombreux, mes chers Camarades ; que cela excite notre zèle : Provoquons autour de nous de nombreuses adhésions. Et rappelons-nous que la devise de l'Association est : Charité !

Avant les élections, le cher Frère Directeur adresse à l'Assemblée ces quelques mots :

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

En vertu de l'article VI^e des Statuts, six membres du Comité doivent se représenter à vos suffrages. Cette année, les élections présentent un caractère particulier : c'est le « Bureau » tout entier qui sort.

Depuis sept ans, ses membres sont à la tête de l'Association ; ils l'ont fondée, ils l'ont soutenue et développée. Aujourd'hui, votre Société compte 400 membres actifs, et, ainsi que vient de vous le dire Monsieur le Trésorier, elle patronne neuf enfants, à qui elle assure le bienfait d'une éducation chrétienne.

Les cotisations ont augmenté d'une année à l'autre, parce que, grâce au zèle de Monsieur le Président Bolloré et de ses dignes auxiliaires, l'Association a été de jour en jour plus connue et mieux aimée.

Vous allez leur dire aujourd'hui, Messieurs et chers Amis, s'ils conservent votre confiance, ou si vous remettez à d'autres mains le gouvernement de votre Société.

On n'a plus qu'à voter. Les noms des nouveaux candidats présentés par le Comité sont là devant nos yeux ; cependant chacun est absolument libre de son choix.

Par une acclamation unanime, l'ancien Bureau est prié de conserver des fonctions qu'il remplit à la satisfaction de tous.

L'ordre du jour est épuisé ! Monsieur le Vice-Président lève la séance et invite tout le monde à descendre dans la salle du banquet.

La décoration de cette salle ne laisse rien à désirer, celui qui y a présidé a fait preuve de bon goût. Le banquet est des plus animés sans être bruyant. La liberté laissée à chacun de se placer où bon lui semble contribue à faciliter cette aisance que l'on remarque dans les relations. On se groupe par pays ; par suite, on se connaît mieux et les conversations ont plus d'attrait.

Cependant le temps passe. Le cher Frère Directeur se lève. Il adresse à l'Assemblée quelques-unes de ces paroles affectueuses dont il a le secret. M. Saulnier, Président de la Société Amicale de Lorient, y répond, puis on nous donne connaissance des télégrammes reçus :

Le 6 Mai 1894, à l'occasion de la réunion annuelle des Anciens Élèves du Likès, un télégramme fut rédigé et expédié dans les termes et à l'adresse ci-après :

« Ambassade de Russie, Paris.

« Les Anciens Élèves des Frères du Likès, réunis en assemblée générale, portent un toast à la nation Russe et adressent au ciel des vœux ardents pour la conservation de Sa Majesté le Tzar et la prospérité de la Russie.

« EUGÈNE BOLLORÉ, Président. »

M. Bolloré a reçu la réponse suivante :

« Ambassade impériale de Russie, Paris, 23 Juin 1894.

« A M. Eugène Bolloré,

« Président des Anciens Élèves du Likès, Quimper.

« Monsieur,

« En réponse au télégramme que vous m'avez adressé au nom des Anciens Élèves du Likès de Quimper, j'ai l'honneur de vous informer que, copie de ce télégramme ayant été placée sous les yeux de Sa Majesté

l'Empereur, mon auguste maître a daigné me charger de vous faire parvenir à vous, ainsi qu'aux Élèves du Likès, l'expression de Sa reconnaissance.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

« *L'Ambassadeur de Russie,*

« B. de MOHRENHEIM. »

Depuis cette époque, le bon Dieu a rappelé à Lui le puissant Souverain qui nous a tendu une main amie, et la France entière s'est unie à la Russie pour le pleurer et appeler les bénédictions célestes sur son auguste successeur ainsi que sur la famille impériale.

DE PLOUIGNEAU. — Je bénis la Société et lui souhaite prospérité.

† HENRI, *Evêque de Quimper et de Léon.*

DE PARIS. — Je vous remercie de votre filial souvenir et vous envoie l'expression de mes vœux religieux. Que Dieu vous garde toujours Bretons, c'est-à-dire vaillants et chrétiens partout.

FR^{re} JOSEPH, *Supérieur-Général.*

DE SAINT-MALO. — Le Frère Visiteur remercie l'Assemblée Générale, lui souhaite joyeuse fête, et il est présent de cœur.

FR^{re} NAMASIUS.

DE BORDEAUX. — Nous sommes de cœur avec vous auprès de vos chers maîtres, et vous souhaitons une agréable journée.

BERNAT, *Président.*

DE DIJON. — Les Dijonnais, groupés de cœur avec vous autour de vos vénérés maîtres, vous souhaitent prospérité et bonheur.

POUPON, *Président.*

DE NANTES. — Les Nantais sont de cœur avec leurs amis de Quimper. Nouvelles condoléances et meilleur souvenir à votre cher Président.

DELAHAYE, *Président.*

A peine sortons-nous du banquet, que l'on nous presse de monter à la salle du théâtre. On nous menace même de commencer sans nous. C'est que le cher Frère est lui-même talonné par l'heure : deux des artistes venus, à sa demande, à notre fête, doivent absolument reprendre le train de 4 heures 40. Il n'y a donc pas de temps à perdre. On comprend ces raisons et l'on monte. — Nous assistons à une séance aussi intéressante que bien réussie. Il y aurait trop à dire si l'on voulait louer ces Messieurs qui ont bien voulu mettre leur talent à notre service ; qu'ils veuillent bien agréer l'expression de nos remerciements.

Tout a une fin ici-bas. A 5 heures 1/2, nous nous séparions des chers Frères, heureux d'avoir passé quelques heures parmi eux, heureux d'avoir retrouvé d'anciens camarades, et en nous disant mutuellement : Au revoir, à l'année prochaine !





NÉCROLOGE

S.G. M^{re} LAMARCHE, présid^t d'honn^r.
Mgr LÉONARD, ancien aumônier.

CC. FF.

DAGOBERT, visiteur et directeur
du Pensionnat.

CONRAD-MARIE, directeur.

DIÉ-DE-JÉSUS, sous-directeur.

JUDORIEN, professeur.

CALAMANDRE, id.

CONCORDE-DE-JÉSUS, id.

CATULIEN, jardinier.

ELLEVARE, infirmier.

COSME MARTYR, professeur.

CLÉONIQUE-DE-JÉSUS, id.

DOMET, sous-directeur.

CHARLEMAGNE, 1^{er} directeur, dé-
cédé à Lille.

CORENTINIEN, organiste, décédé
à Baud.

COME, (Guéguen), Édern.

LE ROUX (Fr^e Donat - Émilien),
Plougonven.

COURONNÉ-DE-JÉSUS, Quimper.

MM.

OLIVE, professeur d'Agriculture.

BULOT, Alex^{dre}, avocat, Quimper.

BERTHÉLÉMÉ, J^a-M^{ie}, propriétaire,
Cloître-Pleyben.

DANION, J^a-Corentin, Agriculteur,
Kerfeunteun.

LARGETEAU, Joseph, négociant,
Quimper.

GOUZIEN, Corentin, agriculteur,
Kerfeunteun.

l'abbé PICHON, professeur à Saint-
Pol-de-Léon.

AUTROU, Pierre, sculpt^r, Quimper.

BERNARD, Marc, agriculteur, Ker-
feunteun.

LE GAC, Jean, secrétaire de la Mai-
rie, Briec.

FAVENNEC, Auguste, propriétaire,
Quimper.

C^{te} DE COETLOGON, Alain, Ile-Tudy.

CHAVET, Prosper, peintre, Quim-
per.

MOENNER, Yves, négoc^t, Quimper.

LE BERRE, Jérôme, boulanger,
Quimper.

TÉFIOU, Ernest, apprenti-mécani-
cien, Quimper.

CORNIC, Jean-René, agriculteur,
Kerfeunteun.

LE BEUZ, Corentin, agriculteur,
Kerfeunteun.

LE GALL, Louis, boulanger, Quim-
per.

L'Évêque, Alain, 2^{me} maître méca-
nicien, Quimper.

CABON, René, négociant, Quimper.

PENNARUN, Jean, Édern.

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889

Association. — Son Objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres.

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat.

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'Établissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée.

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le Cher Frère Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non-admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes rentrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité, examiner les différentes communications qui lui seront faites, entendre les

rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens maîtres et élèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout Ancien Élève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons et les legs qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Elèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés chaque année à l'élève du Cours spécial et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera avec le Cher Frère Directeur l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « *Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper* », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure et, en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois-quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

LISTE

DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AMICALE ⁽¹⁾

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

S. G. Mgr Valleau, évêque de Quimper et de Léon.	Le Très Honoré Frère Joseph, supérieur général.
---	--

MEMBRES BIENFAITEURS :

MM.	MM.
Eugène Duviard, manufacturier, Lyon.	René Bolloré, papeterie de l'Odet, Ergué- Gabéric.
*Armand Granier de Lilliac, nég ^t , Quimper.	Charles Séchez, nég ^t en vins, Quimper.
*Ch. Stréicher, directeur de l'usine à Gaz, Quimper.	Paul Séchez, agent d'assur ^{ces} , Quimper.
Adolphe Vallée, ingénieur, à Morlaix.	François Govin, Quimper.
*L ^s Corre, représent ^t de comm ^{ce} , Quimper.	Franç ^s Pézieux, chirurg ⁿ -dent ^{le} , Quimper.
Charles Le Moign, notaire, Pont-l'Abbé.	Ferrier, tailleur, Lorient.
E. Lefèvre, chirurgien-dentiste, Quimper.	Chacun, père, Concarneau.
Henri Coubé, notaire, Quimper.	Paul Manière, notaire, Plozévet.
Etienne Roussin, ancien député, Plomelin.	Louis Révérend, com ^{ant} , Quimper.

MEMBRES HONORAIRES :

I	
MM.	MM.
l'abbé Fromentin, recteur de Pouldergat.	l'abbé Rospars, recteur de Locmaria, Quimper.
*l'abbé Bourlé, chan. de la Cath ^{le} Quimper.	*l'abbé Le Berre, aumônier du Pensionnat.
l'abbé Le Goff, rect ^r de St-Martin, Morlaix.	*l'abbé Bernard, aumônier du Pensionnat.
l'abbé Laurent, recteur de Commana.	

II	
CC. FF.	CC. FF.
*Cyrille-de-Jésus, Lorient.	*Capréole, id.
*Donat-Louis, Quimper.	*Diogènes-Marie, id.
Couronné-Paul, Bel-Air, Nantes.	*Celsin, id.
*Colman-de-Jésus, Saint-Brieuc.	*Colomban-Marie id.
*Hubert-de-Jésus, Quimper.	*Duvian-Joseph, id.

MM. les Présidents des Associations Amicales de Nantes (Bel-Air) et de Lorient.

MEMBRES DU COMITÉ :

Président d'honneur : C. F. *Cyrille-des-Anges, directeur du Pensionnat.

MM.	MM.
<i>Président</i> : Eugène Bolloré, mercier, rue Kéréon, 13, Quimper.	{ *l'abbé Thomas, chan. hon. rue du Lycée, 6, Quimper.
<i>Vice-Présidents</i> : { *Pr ^e Kerfer, négoc ^t en grains, rue Neuve, Quimper.	
{ *Guill ^{mo} Danion, au Moul- liouen, Kerfeunteun.	<i>Trésorier</i> : *Henri Trévidic, entrepreneur, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.

(1) L'astérisque indique les Membres de l'Association qui étaient présents à l'Assemblée générale.

MEMBRES DU COMITÉ (Suite) :

MM.

l'abbé Rossi, chanoine honoraire, Boulevard de l'Odéon, Quimper.
 *les Aumôniers du Pensionnat.
 *l'abbé Cogneau, professeur au Grand-Séminaire, Quimper.
 *de Kerangal, Arsène, fils, rue des Boucheries, Quimper.
 *Le Roux, Hervé, maire d'Ergué-Gabéric.
 Cornic, Jacques, Tyrivoal, Kerfeunteun.

MM.

*Louboutin, François, hôtelier, rue Royale, Quimper.
 *Le Berre, Alain, Ergué-Armel.
 *Salaün, Jⁿ, libraire, rue Kéréon, Quimper.
 *Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des Reguaires, Quimper.
 *Riou, René, Tréodet, Ergué-Gabéric.
 *Nédélec, Jⁿ-M^{re}, St-Joachim, Ergué-Gabéric.
 *Lacarrière, Charles, rue du Front, Quimper.

MEMBRES CORRESPONDANTS :

MM.

Quimper : { Trévidic, Henri, Quimper.
 { Trévidic, Alex^{dre}, Quimper.
 { Le Berre, Alain, march^d de bois, Avenue de la Gare, Quimper.
 Brest : { Le Coz, Franç^s, Grand'Rue, 63.
 { Moren, Louis, École des mécaniciens, Brest.
 Lorient : Run, Louis, commerçant, rue des Fontaines, 20.
 Kerfeunteun : Danion, Guillaume.
 Ergué-Gabéric : *Le Roux, Alain, au Ménélic.
 Briec : Ollivier, Guénolé, Kermadoret.
 Édern : Favennec, Michel, Stang-Yan.
 Landrévarzec : Rolland, Jean, Kergrésis.
 Pont-l'Abbé : *Guichaoua, Jean, au Douric.
 Plobanna- } *Guirriec, Franç^s, Kerhuaréc.
 lec : } *Calvez, Jacques.
 Quéménéven : de Poulpiquet de Brescanvel, Félicien.

MM.

Plonéour-Lanvern : Berrivin, Jean-Louis.
 Plomeur : Tanneau, Pierre, à Kervragué.
 Le Juch : *de Keroulas, Pierre.
 Kerlaz : Kervoilin, Joseph.
 Pont-Aven : Gloanec, Armand.
 Concarneau : Moreau, voiturier.
 Beuzec-Cong : Costaouec, Alain.
 Trégunc : Le Pézenec, Théophile.
 Melgven : Rannou, Pierre.
 Coray : Canivet, Félix.
 Châteaulin : *Le Borgne, Yves, huissier au Faou.
 Elliant : Jaouen, Michel, fils, Keruen.
 Plomodiern : L'Helgoualc'h, Jean-Marie, commerçant, au bourg.
 Plogonnec : *Fily, Alain, Kervarven.
 Douarnenez et Ploaré : Poulhazan, Victor, Plomarc'h.
 Plogastel-Saint-Germain : Berriet, Jean.
 Pleyben : Le Baut, Yves, négociant.

MEMBRES ACTIFS :

MM.

Allain, Pierre, Pont-l'Abbé.
 Arquie, Alexandre, Brest.
 Autret, Jean (F^{re} Donat), Kervignac, près Hennebont.
 *Autrou, Arthur, sculpteur, rue Saint-Joseph, Quimper.

MM.

Bargain, Corentin, élève mécanicien.
 Baron, Gabriel, entrepreneur, Venelle Saint-Marc, Quimper.
 Béléguic, Jules, Douarnenez.
 Berhault, Eugène, élève-mécanicien.
 Bernard (F^{re} Celsin-Bernard), Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

*Bernard, Jⁿ-M^{ie} Stang-Vian, Kerfeunteun.
Béchenec, Pierre, Trébéoret, en Pont-l'Abbé.
Berriet, Jean, Plogastel-Saint-Germain.
Berthéléme, conseil^r d'arrond^{nt}, Lennon.
Berthéléme, Jean-Louis, Quinquis-Yven, Cloître-Pleyben.
Bervet, Louis (F^{re} Duvian-Albert).
*Bernard, René, Kerfeunteun.
Beuze, Joseph, Kerglienne, en Moëlan.
*Bodolec, Ange, tanneur, boulevard de l'Odet, Quimper.
de Boisfleury, Robert, lieutenant à Stenay (Meuse).
Bolloré, Paul, chef de bataillon, 24, rue Las-Cases, Paris.
Bolloré, Louis, négociant, rue Sainte-Catherine, Quimper.
Bolloré, Adolp., La Ferté-St-Aubin (Loiret).
Bouard (F^{re} Colman-Eloi), Jersey.
Boulic, P^{re}, boucher, r. du Quai, Quimper.
Bléas, Laurent, élève-mécanicien.
Bléas, Paul, Brest.
Bourlé, Albⁱ, rue des Reguaires, Quimper.
Brigand, Pierre, Pont-l'Abbé.
*Biger, Plogonnec.
Biger, Yves, Loc'hsal, Loctudy.
Biger, Pierre, Kerléo, Loctudy.
Biger, Pierre, Loctudy.
Bargain, Corentin, Plomeur.
Boédec, Cosquer, Melgven.
Boédec, Cosquer, Melgven.
Blanchard, Jean, Poullan.
*Bassompierre, menuisier, Bénodet.
*Bourhis, Pierre, Plogonnec.
*Cabon, Joseph, cirier, chemin de l'Hippodrome, Quimper.
Cabon, Adolphe, Grignon-Orly (Seine).
Cabon, Louis, Ecole des Mines, St-Étienne.
Calvez, Pierre, Plonéour-Lanvern.
*Calvez, Jacques, Penmarc'h.

MM.

*Calvez, François, Ty-Banel, Plobannalec.
Caoudal, Georges, s^a-offic^r, 104^e, Le Mans.
Caoudal, Paul, au Mengwen, en Tréogat.
Caugant, Eugène.
l'abbé Cavellat, vic^{re}, à Plonéour-Lanvern.
de Cadenet, Pierre, boucher, rue Saint-Mathieu, Quimper.
*Cardaliaguet, Auguste, Quimper.
*Chenadec, Joseph, sculpteur, Quimper.
*Cogneau, Henri, mécanicien-principal, Brest.
l'abbé Cardaliaguet, Quimper.
Cogneau, Théodore, horticult^r, Fougères.
*Coadou, Jⁿ-M^{ie}, au Launay, en Plogonnec.
*Cuzon Louis, rue Chapeau-Rouge, Quimper.
Coadou, Henri, au Launay, en Plogonnec.
Couédel, Gildas, second maître-mécanicien Arzon (Morbihan).
*Coustans, P^{re}, avenue de la Gare, Quimper.
Cornic, René, vétérinaire, Quimper.
l'abbé Cornou, Grand-Séminaire.
Cozic, Théodore, rue Kéréon, Quimper.
Chuto, Jⁿ-L^s, Saint-Alouarn, en Guengat.
*Criou, Henri, quincailleur, Pont-l'Abbé.
Croissant, Michel, Lespriton, en Briec.
*Cumunel, Hervé, Quimper.
Cuziat, Baptiste, maître-d'hôtel, Bannalec.
Chacun, Paul, mareyeur, Concarneau.
*Calvez, L^s, Kerviléguen, Plobannalec.
*Calvez, Aug^{te}, Kerdraine, Plobannalec.
*Calvez, Jean-Marie, Langougou, Plomeur.
*Cossec, Jean, Goas-Ven, Plomeur.
Cossec, Jⁿ, Créac'hcalvic, Plon^r-Lanvern.
*Cariou, Yves, Plogonnec.
Daoulas, Louis, tapissier, place Saint-Corentin, Quimper.
Darcillon, Jⁿ-M^{ie}, Ligen, en Landrévarzec.
David, Jean, Kerabazan, en Briec.
David, Jean, hôtel du *Lion-d'Or*, Quimper.
*Desban, Joseph, Pont-l'Abbé.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Dorval, Marc, Leurguéric, en Kerfeunt².
Dréan, Auguste, élève-mécanicien.
Daniel, maire, Plonéour-Lanvern.
Daniel, Pierre, conseiller d'arrond^t, Minez,
Plonéour-Lanvern.
*Daniel, Laurent, Tréordo, Plon^r-Lanvern.
Daden, Jean, Merdy, Kerlaz.
*Daniel, Jean-Marie, Kerzaoz, Treffagat.
*Donnard, Jean-Marie, marchand de fers,
Pont-Croix.
*Esvan (F^{re} Anastase), Quimper.
Failler, Sébastien, Plonéour-Lanvern.
Favennec, François, Stang-Yan, en Édern.
l'abbé Fermon, aum^r. à Ploug^{tol}-Daoulas.
Fertil, Jⁿ-M^{ie}, rue de Douarnenez, Quimper.
Feunteun (F^{re} Dosithée), Guipavas.
Feunteun (F^{re} Drouaud-Jean), Ouessant.
Flécher, Jⁿ-M^{ie}, Cathelouarn, en Quervien.
Forestier, Émile, négociant en vins, Brest.
*Feunteun, Pierre, rue Neuve prolongée, 2,
Quimper.
Frayssineau, Auguste, Alençon.
Floc'hlay, Pennity, Ploaré.
Floc'h, Gouët, Kerlaz.
Flao, Kernével.
*Gigou, Joseph, entrepreneur, à Audierne.
Gouritin, Jean-Louis, Croix des Gardiens,
Kerfeunteun.
Gouyette, Louis, Locronan.
l'abbé Guillou, recteur, Plobannalec.
Guillerm (F^{re} Dominique-Félix).
*Guirriec, F^{ois}, Kerhuaré, en Plobannalec.
*de Goësbriand, Joseph, Morlaix.
Guéguen, peintre, Douarnenez.
Guillou, Aug^{te}, rue Suffren, Concarneau.
Guisquet de Villeroche, rue Jean-Bart,
Concarneau.
l'abbé Guennec, vicaire, Melgven.
Guyader, La Trinité, Melgven.
Guichaoua, Louis, Kerguiffinan, Loctudy.
Guichaoua, Laurent, Partouac'h, Loctudy.

MM.

Guichaoua, L^s, Kervant, Plonéour-Lanvern.
Guichaoua, P^{re}, Kersonar, Plon^r-Lanvern.
*Gloaguen, Vincent, Kerouzé, Plomeur.
Gloaguen, Nonna, Kerscao, Plon^r-Lanv^{ra}.
Guénolé, Pierre, Keroulé, Plon^r-Lanvern.
*Gourtay, au bout du Pont, Pont-l'Abbé.
*Guirriec, Louis, Kerhuaré, Plobannalec.
*Hamon, P^{re}, com^{ant} en toiles, Landivisiau.
*Hémon, Guillaume, Locronan.
Hémon, Yves, commerçant, rue Royale,
Quimper.
Hénaff (F^{re} Corentin-Benoit), Plougastel-
Daoulas.
Hénaff, Jean.
Hénaff, Hervé.
Hénu, Paul, maître-mécanicien, Toulon.
Heurté, Georges, conducteur des Ponts-
et-Chaussées, Plestin.
*Henriot, manufact^r Loc-Maria, Quimper.
le colonel Hugot-Derville, sous-chef
d'Etat-Major, vi^e Corps d'armée, Châlons.
Hascoët, meunier, Le Juch.
Horellou, Lezascoët, Kerlaz.
Iquel, Jean-Marie, Melgven.
l'abbé Jacob, vicaire, à Landudal.
l'abbé Jaïn, Guilvinec.
*Jaouen, Louis, Kerfeunteun.
Jaouen, Michel, Keruen, en Elliant.
Jaouen, Michel, fils, Keruen, en Elliant.
Jacq, gérant, Douarnenez.
Jézéquel, Jⁿ-M^{ie}, Lesplomeur, Plomeur.
Jézéquel, Louis, Lesplomeur, Plomeur.
Jézéquel, Pierre, Lesplomeur, Plomeur.
Jézéquel, Sébastien, Lesplomeur, Plomeur.
Kerbourog, François, Kerfeunteun.
Kéribin, Jⁿ-M^{ie}, com^{ant}, rue Royale, Quimper.
l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
*Keralum, Adolphe, entrepreneur, rue du
Pont-Firmin, Quimper.
*Kerautret, marchand de vins, quai de
l'Odé, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (*suite*) :

MM.

Kernévez, Alain, Ergué-Gabéric.
Kerninon, Jean, rue Lemer cier, Paris.
Kersual (F^{re} Cosme), Jérusalem.
Kerveillant (F^{re} Donatien), Plougonven.
Kerjouan, François, Kerplann, Arradon.
l'abbé Laouënan, vicaire, à Briec.
Laloux, Louis, Brest.
Le Fichoux, Arsène, Télégraphes, St-Lô.
*Le Goïc, Félix, débitant de tabacs, rue du Parc, Quimper.
*Le Goff, Jacques, Tymafourman, Kerfeunteun.
*Le Goff, Joseph, rue du Pont-Firmin, Quimper.
Le Gô, Pierre, élève-mécanicien.
Le Guillou, Ernest, fourrier.
*Le Gars, Pierre, Kerfeunteun.
Lehoussel, Paul, Quimper.
*Lozac'h, Jⁿ, rue du Pont-Firmin, Quimper.
Le Louët, Joseph-Félix, rue de Brest, Quimper.
*Le Louët, Alexandre, rue des Reguaires, Quimper.
*Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.
Le R. P. Félix (Le Louët), Kerbénéat.
Le Moal, Y., Boulev^d de la Gare, Quimper.
Le Moine, Jean-Baptiste, élève-mécanicien.
Le Moyné, Eugène, avocat, Brest.
Le Meud, Ange, élève-mécanicien.
*Le Moënnér, Jⁿ-René, Kergogne, Kerfeuntⁿ.
*Le Portz, Joseph, Kérisouët, Guidel.
*Le Portz, Jⁿ-L^s, Kérisouët, Guidel.
Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve, Quimper.
*Le Roux, Hervé, maire d'Ergué-Gabéric.
Le Roux, Grégoire, rue Saint-François, Quimper.
Le Proust du Perray, René, Quimper.
Le Rouzic, Hippolyte, Belle-Ile.
Liot, Charles, plâtrier, rue Vis, Quimper.

MM.

Le Touze (F^{re} Dosithée-Marie), Le Mans.
*Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, Quimper.
*Lozac'hmeur, Yves, marchand de vins, rue Saint-Mathieu, Quimper.
l'abbé Louboutin, vicaire, Briec.
Le Baut, Yves, négociant, Pleyben.
Le Berre, Léon, Avenue de la Gare, Quimper.
*Le Bastard, Adolphe, Quimper.
*Le Bris, Victor, marchand de drap, rue Kéréon, Quimper.
Le Bihan, Pierre, Kernével.
Le Berre (F^{re} Donateur), Lorient.
l'abbé Le Bars, vicaire, Commana.
Le Breton (F^{re} Cineray), Lambézellec.
*Le Breton, Louis, huissier, rue Saint-François, Quimper.
*Le Corre, Pierre, Kerben, Kerfeunteun.
Le Corre, Jacques, aux issues de Saint-Yves, Kerfeunteun.
Le Cœur, Pierre, Kerdaridec, Penhars.
Le Clec'h, Jⁿ-René, Coat-Nescop, Kerfeuntⁿ.
*Le Cœur, Jⁿ-M^{ie}, Ty-Gardien, Kerfeuntⁿ.
l'abbé Le Coz, rect^r, Plonéour-Lanvern.
Le Dé, L^s, Postes et Télégraphes, Quimper.
Le Dé, Jⁿ-L^s, débitant, rue des Douves, Quimper.
Le Gousse, Joseph, élève-mécanicien.
Le Goff, Pierre.
*Le Gallic, Louis, Kerant-Sparl, Querrien.
*Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-François, Quimper.
Liot, plâtrier, Douarnenez.
Lautrou, Kerryor, Kerlaz.
Landrein, Kernével.
Lancien, Lizimonie, Melgven.
Lancien, Coalveur, Melgven.
Le Moal, Christophe, Rosporden.
Le Bec, René, Kerflan, Plomeur.
Le Cléac'h, Louis, Kerbulic, Plomeur.
Le Berre, Yves, Kerlaman, Plonéour-Lanv.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Le Baut, Yves, négociant, Pleyben.
*Le Bris, Albert, rue Kéréon, Quimper.
*Le Doussal, Jean-Louis, Kerléo, Guidel.
*Le Lec, Kerzaos, Trefflagat.
*Le Quéau, Guillaume.
Mahé, Grégoire, Kervinigen, Coray.
Mahé, Jⁿ-Bap^{te}, la Ville-Neuve, Langolen.
Mahé, Yves, Mez-an-Lez, Ergué-Gabéric.
Malgorn, Hippolyte, Ile-d'Ouessant.
l'abbé Manceaux, rue St-Mathieu, Quimper.
Masiée, Célestin, carrossier, rue de Brest, Quimper.
Martin, Louis, Toulon.
*Marzin, Corentin, chef de Section, Vannes.
*Mauduit, Gustave, agent général du *Phénix*, Quimper.
Michel (F^{re} Constantin-Michel), Quimperlé.
Mérop, François, Quimper.
*Mérop, Julien, second-maître mécanicⁿ.
Mocaër (F^{re} Donat-Laurent), Quimper.
Moënner, Yves, rue St-Mathieu, Quimper.
Mézenec, Brest.
Morvézen (F^{re} Crépin), Landivisiau.
Marc, Yves, Kerdalem, Plonéour-Lanvern.
Morvan, Edouard, boucher, rue des Halles, Quimper.
Merrien, négociant, Douarnenez.
Mao, Kerduizet, Kerlaz.
Marc'hadour, château du Fretay, Kerlaz.
Moreau, voiturier, Concarneau.
Mauduit, notaire, Pont-l'Abbé.
*Motté, Léon, place Terre-au-Duc, Quimper.
*Nédélec, Jean-Marie, St-Joachim, Ergué-Gabéric.
*Nédélec, Joseph, Kermoguer, Kerfeuntⁿ.
*Nédélec, René.
Nihouarn, Jⁿ-L^s, Kerguerbé, Guengat.
Niger, Yves, Penquer-Guinigou, Briec.
*Olive, Raoul, professeur d'Agriculture, Kermahonnet.
Paugam (F^{re} Donatif), Brest,

MM.

Paris, Eugène, Morlaix.
l'abbé Pellerin, recteur, Beuzec-Cap-Sizun.
Peuziat (F^{re} Conrad-de-Jésus), Evron.
Peuziat, Herlé.
Pennanéac'h, Corentin, Kerrien, Penhars.
Pennarun (F^{re} Corentin-René), Brest.
Pernès, Eugène, boucher, rue St-François, Quimper.
*Pérodeau, Frédéric, plâtrier, quai de l'Odet, Quimper.
*Pérodeau, Hip^{te}, Quimper.
*Piriou, Eugène, bijoutier, rue Kéréon, Quimper.
Pétillon, Ste-Cécile, Briec.
*Pétillon, Jⁿ-M^{ie}, débitant, quai de l'Odet, Quimper.
l'abbé Poulhazan, vicaire, à St-Sauveur, Brest.
de Poulpiquet de Brescanvel, Césaire, Quéménéven.
*Poulouin, Joseph, Bannalec.
Pelhérin, François, Pont-l'Abbé.
Péron, Jules, Pénanguer, Loctudy.
Péron, Pierre, Kergoulas, Plomeur.
Piriou, Keroter, Beuzec-Conn.
Prévot, Louis, rue Vauban, Brest.
*Pennareun, rue Astor, 18, Quimper.
Quistrebert, Auguste.
*Quiniou, Ollivier, Kerhervé, Plobarnalec.
Quidéau, Joseph, Plonéour-Lanvern.
Quinquis, boulanger, Ploaré.
Quéré, Porzégat, Kerlaz.
Raoul, Louis, Postes et Télégr^{es}, Pontivy.
Rancillac, loueur de voitures, rue du Parc, Quimper.
Rannou, Jean-René, Guellen, Briec.
Riou, Jacques (F^{re} Cyrille-Joseph), Plouguerneau.
l'abbé Roudot, Pont-Croix.
Roussin, Armand, Keraval, Plomelin.
Roussin, Jacques, Kerambléis, Plomelin.

MEMBRES ACTIFS (*suite*) :

MM.

Riou, Pierre, au Rest, Plobannalec.
 Riou, Jean, Ezer, Loctudy.
 *Rouquet, Paul, Ploudalmézeau.
 *Salaün, Olivier, douanes, Brest.
 *Savigny, Azéma, Quimper.
 *Salaün, Yves, Kerguinou, Plogonnec.
 Sergent (Fr^e Donateur-Simon), Quimperlé.
 *Sergent, Eugène, mareyeur, Audierné.
 Simon, Léopold, entrepreneur, rue de
 Douarnenez, Quimper.
 *Sider, Barthélémy, marchand de bois,
 rue Saint-Joseph, Quimper.
 Saliou, Pierre, Cotty, Kerlaz.
 Scoarnec, Louis, Keribic, Plonéour-Lan^v.
 Signour, Corentin, Ergué-Gabéric.
 *Tanneau, Noël, Kerlan, Plobannalec.
 Tanguy (Fr^e Domicé), Pleslin.
 Tanneau, Jean, Pont-l'Abbé.
 Tanneau, Henri, Pont-l'Abbé.
 l'abbé Tanneau, recteur, Dinéault.
 *Tallec, Yves, Garzon, Moëlan.
 Teurtroy, Edouard, Elève-Mécanicien.
 *Thomas, Emile, organiste, rue du Pont-
 Firmin, Quimper.
 Thomas, Louis, débitant, rue de Douar-
 nenez, Quimper.

MM.

Treussier, Nicolas, Locronan.
 *Le Thomas, Eugène, boulevard Gam-
 betta, 56, Brest.
 *Treussier, Joseph.
 *Toulemont, Corⁿ, rue Meur, Pont-l'Abbé.
 Toulemont, Laurent, Kerogan, Loctudy.
 Toulemont, Corentin, d^o d^o
 Toulemont, Joseph, d^o d^o
 Toulemont, Louis, d^o d^o
 Toulemont, Pierre, Langoz, d^o
 Toulemont, Auguste, Kerguifinan, d^o
 *Toulemont, Laurent, Quélérдан, Plonéour-
 Lanvern.
 Tanneau, Henri, Brénanvec, Plonéour-
 Lanvern.
 Tymen (Fr^e Corentin-Léon).
 *Vauchel, Joseph, rue Kéréon, Quimper.
 Vallières des Fillières, Paul, négociant,
 Pont-l'Abbé.
 Vallières des Fillières, Eug^{no}, Pont-l'Abbé.
 Villard, Joseph, photographe, rue Saint-
 François, Quimper.
 Volant, Louis, Peuilliou, Plomeur.
 *de Vuillefroy de Silly, rue Mescloaguen,
 Quimper.
 *Viers, Bernard, rue du Palais, Quimper.